



Aux adhérents de la Société d'études jaurésiennes

**ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 13 avril 2019**

**à l'EHESS, 105 boulevard Raspail, amphithéâtre François Furet,
à 10 heures précises**

Ordre du jour :

- Rapport moral par Gilles Candar et Emmanuel Jousse
- Rapport financier par Frédéric Cépède
- Les *Cahiers Jaurès* par Marion Fontaine
- Le site www.jaures.info par Benoît Kermoal
- Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration

**CONFÉRENCE JAURÈS :
*Jaurès et la Suisse***

par **Fabien Conord**

Professeur des universités au pôle universitaire de Vichy
(Université Clermont Auvergne)

L'assemblée générale se conclura par le traditionnel déjeuner des jaurésiens, au **Bistrot des campagnes**, 6 rue Léopold Robert, 75014 Paris (15 mn à pied du 105, bd Raspail) à 13 heures. Le prix du repas est de 30 € par personne/

Le bulletin d'inscription à l'assemblée général est au dos de ce document, avec l'appel à cotisation 2019 pour les adhérents de la Société d'études jaurésiennes, et l'abonnement 2019 aux *Cahiers Jaurès*. Il doit nous être retourné pour le 31 mars 2019 au plus tard).



Société d'études jaurésiennes Cahiers Jaurès

Cher(e) collègue, cher(e) abonné(e),

Ce courrier va vous permettre de vous abonner ou de renouveler votre abonnement en 2019 aux *Cahiers Jaurès* ainsi que d'adhérer à la Société d'études jaurésiennes. Il ne concerne évidemment pas les collègues qui nous les ont déjà envoyés et que nous remercions.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

– Les cotisations versées à la Société servent à financer colloques, tables rondes et recherches sur la vie, la pensée et l'époque de Jean Jaurès.

– La Société participe financièrement à l'édition des *Cahiers Jaurès*. La parution annuelle comprend le plus souvent trois numéros (dont un double) comprenant des articles sur l'histoire politique, économique, sociale et culturelle en France et en Europe aux XIX^e et XX^e siècles.

– L'abonnement, indispensable pour recevoir les *Cahiers Jaurès*, peut se faire à n'importe quel moment de l'année, **et concerne l'année en cours (le ou les numéros déjà parus seront adressés au nouvel abonné).**

– Les cotisations et abonnements de soutien aident à la réalisation et au développement des *Cahiers Jaurès*.

Cotisation 2019 des adhérents (et donateurs) à la Société d'études jaurésiennes.

Adhésion simple : 10 €

Membre donateur : à partir de 20 €

Tarifs de l'abonnement 2019 aux *Cahiers Jaurès*

France Personnes physiques : 30 €

Tarif réduit étudiant : 20 €

Personnes morales (collectivités, bibliothèques...) : 40 €

Étranger Personnes physiques : 40 €

Personnes morales (collectivités, bibliothèques...) : 50 €

Bulletin à retourner avec votre règlement à

Frédéric Cépède, SEJ, 101, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS (frederic.cepede@wanadoo.fr)

Chèque à l'ordre de la "Société d'études jaurésiennes"

(pour les virements, La Banque postale : 13669 84 H 020, envoi d'un RIB sur simple demande)

Nom, prénom :

Adresse complète :

Email :@.....

Pour les adhérents à la SEJ

Cotisation 2019 à la Société d'études jaurésiennes* (10 €, 20 €, 30 € ou plus) =

Assemblée générale du 13 avril 2019 présent(e) excusé(e)

Participation au repas des jaurésiens au **Bistrot des campagnes** : 30 € x ... =

Pour les abonnés aux *Cahiers Jaurès*

Abonnement individuel 2019* : France : 30 € Etranger : 40 € =

Abonnement collectivité 2019* : France : 40 € Etranger : 50 € =

Abonnement tarif réduit =

Abonnement de soutien =

Je verse donc la somme totale de :

(complétez et/ou entourez le montant correspondant)